



Vous arrivez sur le territoire ? Souscrire son contrat Eau

Minimum 48 heures
avant votre arrivée

Etape 1

Contactez le syndicat des Eaux du Boischaud Nord en nous appelant au

09.72.21.16.45

(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)



Etape 2

Transmettez :

- ◆ Nom du titulaire du contrat
- ◆ Date et lieu de naissance du titulaire
- ◆ Coordonnées téléphonique et mail
- ◆ Adresse du compteur d'eau
- ◆ Adresse d'envoi des factures d'eau
- ◆ Date d'ouverture du compteur

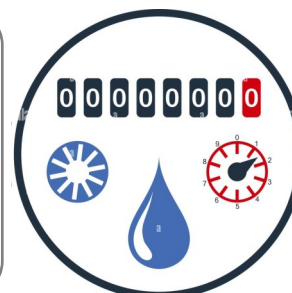


Etape 3

Les services techniques fixent avec vous, jour et heure de rendez-vous pour procéder au relevé d'index du compteur d'eau.



Le technicien vous expliquera les réflexes à adopter pour garantir une bonne gestion du regard du compteur et éviter les fuites !



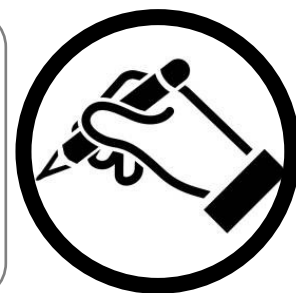
Etape 4

Vous retournez sous quinze jours un des 2 exemplaires signé du contrat d'eau avec transmission des pièces justificatives demandées

Délai de rétractation de 15 jours



Sans retour sous 15 jours, le syndicat procédera à la fermeture de l'installation faute de titulaire.



Vous quittez votre logement ?

N'oubliez pas de transmettre, par écrit, votre demande de résiliation :

accueil@sebn3641.fr

23 avenue de la Résistance à VALENCAY

Un accusé de réception de votre demande vous sera adressé.

Précisez la date de résiliation souhaitée (cette date ne peut être antérieure à la date de la demande), l'adresse du compteur ainsi qu'une adresse pour l'envoi de la facture de clôture du compte

